

Votre guide : Sylvain Dussans
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : sylvain@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 82 94 14 83



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Stage photo orchidées sauvages – France

Initiez-vous à la macrophoto entre Drôme et Ardèche



Durée : 3 jours.

Lieu du séjour : France – Drôme et Ardèche.

Nombre de participants : Minimum 2 – maximum 6.

Tarif : 590€.

Dates 2025 : Du vendredi 02 au samedi 04 mai.

Thématiques : macro – flore.

Début de prise en charge : parking du château de Crussol (à côté de valence) J1 à 10:00.

Fin de prise en charge : Alba la Romaine le J3 vers 15:00.

Présentation du séjour

Entre les falaises abruptes du Vercors et le rebord oriental des collines ardéchoises, de part et d'autre de la vallée du Rhône, la Provence côtoie ici les zones plus montagnardes. La biodiversité s'y trouve enrichie de ces influences pour notre plus grand plaisir. Aux creux de prairies sèches, découvrez de très nombreuses espèces d'orchidées, sujets parfaits pour s'initier et progresser dans l'art de la macrophotographie.

Les apports photo

Photographier les orchidées demande un peu de technique, comme la notion de profondeur de champ, cruciale dès que le grossissement augmente. Ainsi, photographier le « très petit » implique de maîtriser sa mise au point, la gestion du diaphragme. Vous découvrirez l'usage de l'objectif macro ou des bagues allonges. Je vous expliquerai aussi comment optimiser la lumière naturelle pour obtenir le meilleur rendu possible. Il faut ensuite se donner le temps d'observer son sujet, le connaître, afin de trouver le bon angle et réussir une photo alliant aspect artistique et histoire naturelle. C'est sur ces pistes que je vous emmènerai au cours de ce stage photo.

L'avis de votre guide

« Fleurs entourées d'un certain mystère, les orchidées fascinent tant par la grande variété de leurs formes et couleurs que par leurs moeurs souvent très évolués. Passionné par ces plantes, je vous ferai partager mes connaissances sur la biologie et l'écologie de nos orchidées autochtones. Je vous livrerai mes astuces pour réaliser de belles photos de ces fleurs si particulières. »

Sylvain Dussans

Votre guide

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. C'est par la macrophotographie d'orchidées qu'il a commencé la photo, en argentique, avec le matériel de son père, voilà bientôt 30ans !

Vous aimerez

- La découverte de la biologie et de l'écologie des orchidées
- Les sites sélectionnés pour leur intérêt botanique et photographique
- Le petit groupe de 6 personnes, gage de convivialité et de qualité
- Le choix de la période, pour profiter au mieux des floraisons
- L'hébergement en chalet ou gîte
- L'encadrement par un photographe professionnel féru d'orchidées.



Votre stage jour par jour

Jour 1 – Rendez-vous à 10h00 au parking du château de Crussol (à côté de Valence). Ce site historique mérite également bien son classement en site Natura 2000. On y retrouve en effet près de 40 espèces d'orchidées et de nombreux animaux d'affinité méridionale. C'est donc naturellement là que nous commencerons nos prises de vue, au ras du sol. En fin de journée nous rejoindrons notre hébergement. Hébergement : chalet ou gîte | Repas : picnic et dîner

Jour 2 – Départ matinal pour une combe cachée dans les contreforts ouest du Vercors. Nous découvrons un des lieux emblématiques des orchidophiles français. On ne sait plus où donner de la tête tant les orchidées sont ici nombreuses. Ce site est réputé pour ses nombreux hybrides, l'occasion de disserter sur la biologie particulière de cette incroyable famille de plantes. Attention où vous mettez les pieds ! Hébergement : chalet ou gîte | Repas : petit déjeuner, picnic et dîner

Jours 3 – Nous quittons notre hébergement ce matin pour traverser le Rhône et gagner les collines ardéchoises, non loin d'Alba-la-Romaine. En se décalant un peu vers l'ouest, le cortège floristique évolue un peu, sous l'influence du climat méditerranéo-atlantique. L'Ophrys jaune est ici chez lui et le plus dur est de choisir quel exemplaire cadrer. Il est accompagné de nombreuses autres espèces. En milieu d'après-midi, nous retrouvons nos véhicules. Il est temps de rentrer chez soi pour vider les cartes mémoires ! Repas : petit déjeuner, picnic

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du stage.

Conditions du séjour

Hébergement : gîte (base chambre double, sdb commune)

Repas : Fournis par votre guide de J1 midi à J3 midi.

Condition physique : Ce séjour se déroule en milieu naturel. Les approches des sites sont faciles mais passer toute la journée le nez dans l'herbe occasionne une certaine fatigue.

Climat : Début mai, le climat sous influence méditerranéenne est plutôt doux et bien ensoleillé dans la vallée du Rhône et sur les piémonts du Vercors et de l'Ardèche. Mais pour un peu que le mistral se lève ou que le soleil joue à cache-cache et la fraîcheur nous rappelle que l'été n'est pas encore là. Il est donc conseillé d'avoir de quoi se prémunir contre les aléas de la météo pour profiter de nos journées en extérieur confortablement.

Préparer votre séjour

Documents

- carte d'identité
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage ou valise pour vos effets personnels
- un sac à dos pouvant contenir votre matériel photo et vos affaires pour la journée

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (macro, téléobjectif 70-200mm et grand-angle, bague-allonge)
- trépied
- gourde de 1,5l
- lunettes de soleil
- crème solaire

Vêtements

- polaire
- t-shirts
- pantalon de randonnée
- chaussures adaptées à la marche
- doudoune légère si vous être frileux
- veste imper-respirante type Goretex®
- chapeau

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général au regard de ce stage. Merci de nous signaler toute condition connue pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements). Vous possédez une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels et de quoi soigner de petits bobos.



Informations pratiques

Tarif : 590€.

Le tarif comprend :

- Les repas de J1 midi à J3 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel et accompagnateur en montagne
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur les lieux du stage
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les visites non inscrites au programme
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,

- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),

- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

FT version 13/05/2024